

COMMUNE DE LA VERRERIE



Comptes 2022

Rapport de gestion et annexes

Table des matières

Table des matières	2
1. Principes généraux	4
1.1. Bases légales	4
1.2. Principes de la présentation des comptes	4
1.3. Particularités communales	5
1.3.1. Limites d'activation	5
1.3.2. Taux d'amortissement	6
1.3.3. Taux d'impôt	6
2. Introduction	7
2.1. Réévaluation du patrimoine	7
2.2. Résultats de l'exercice 2022	7
3. Compte de résultats	8
3.1. Résultats selon les groupes par matière	8
3.2. Résultats selon les fonctions	9
4. Crédit supplémentaire	10
5. Compte des investissements	11
5.1. Aperçu du compte des investissements selon les groupes de matières	11
6. Tableau des flux de trésorerie	12
7. Bilan	13
7.1. Bilan condensé	13
7.2. Détail des immobilisations	14
7.3. Tableau récapitulatif des immobilisations	15
7.4. Etat des capitaux propres	16
7.5. Tableau des provisions	17
7.6. Tableau des garanties et participations	18
8. Indicateurs financiers	19
8.1. Taux d'endettement net	19
8.2. Degré d'autofinancement	19

8.3. Part de la charge d'intérêts	21
8.4. Dette brute par rapport aux revenus.....	21
8.5. Proportion des investissements.....	22
8.6. Part du service de la dette.....	23
8.7. Dette nette par habitant en francs	23
8.8. Taux d'autofinancement	24
8.9. Indicateurs : récapitulation et comparaison	25

1. Principes généraux

1.1. Bases légales

La loi sur les finances communales (LFCo) tend à assurer que les collectivités publiques locales :

- gèrent les finances de manière efficace et conforme au droit ;
- disposent des instruments et des bases de décision nécessaires à la gestion financière

En application de l'article 19 de la LFCo, le conseil communal soumet chaque année un rapport de gestion à l'assemblée communale en même temps que les comptes.

Les comptes se composent des éléments suivants :

- le bilan;
- le compte de résultats;
- le compte des investissements;
- le tableau des flux de trésorerie;
- l'annexe.

Les comptes sont structurés conformément au plan comptable déterminé dans le modèle comptable harmonisé.

Le compte de résultats et le compte des investissements doivent être présentés de manière identique et parallèlement au budget de l'année de référence.

Les chiffres des comptes de l'année précédente, hormis le tableau des flux de trésorerie, doivent également être présentés à l'assemblée communale ou au conseil général pour comparaison.

1.2. Principes de la présentation des comptes

Les principes régissant la présentation des comptes selon l'art. 40 de la LFCo sont les suivants :

- annualité: l'exercice comptable coïncide avec l'année civile;
- comptabilité d'exercice: les charges et les revenus du compte de résultats ainsi que les dépenses et les recettes du compte des investissements sont comptabilisés dans la période durant laquelle ils sont générés; le bilan est établi en fonction de la date de clôture;
- spécialité: les charges, les revenus, les dépenses et les recettes sont présentés selon la classification fonctionnelle et selon la classification par nature du plan

comptable; les actifs et les passifs du bilan sont présentés selon la classification par nature;

- prudence: la présentation des comptes et du bilan intègre tous les risques réels susceptibles d'en modifier les valeurs;
- produit brut: les charges sont inscrites séparément des revenus du compte de résultats, les dépenses séparément des recettes du compte des investissements et les actifs séparément des passifs du bilan, sans aucune compensation, chacun d'entre eux y figurant à son montant intégral;
- importance: toutes les informations pertinentes nécessaires à une appréciation rapide et complète de l'état de la fortune, des finances et des revenus sont présentées;
- spécialité qualitative: un crédit ne peut être affecté qu'au but pour lequel il est octroyé;
- spécialité quantitative: une dépense ne peut être engagée que jusqu'à concurrence du montant inscrit dans le budget; sont réservées les dispositions relatives au dépassement de crédit;
- spécialité temporelle: un crédit budgétaire non utilisé est périmé à la fin de l'exercice comptable; sont réservés les reports de crédits d'investissement;
- comparabilité: les comptes de la commune et de ses unités administratives sont comparables entre eux et au cours des années;
- permanence: les principes régissant la présentation des comptes restent inchangés sur une longue période;
- continuité: les normes régissant la présentation des comptes s'appuient sur le principe selon lequel
- les activités de la commune perdurent.

En outre, les comptes sont établis en respectant les critères suivants:

- clarté: les informations sont précises et compréhensibles;
- fiabilité: les informations reflètent la réalité des faits;
- neutralité: les informations sont objectives et excluent l'arbitraire.

1.3. Particularités communales

1.3.1. Limites d'activation

Le nouveau règlement des finances communales, approuvé par l'assemblée communale du 14 décembre 2021, prévoit que les investissements ne sont activés qu'à partir d'un montant de 50'000 francs. Les investissements n'atteignant pas ce seuil sont portés au compte de résultats.

Les dépenses nouvelles d'un montant de 20'000 à 50'000 francs doivent faire l'objet d'une décision de l'assemble, quand bien même elles ne constituent pas un investissement.

1.3.2. Taux d'amortissement

La commune applique les taux d'amortissement linéaires suivants :

- Immeubles du patrimoine financier : 0%. Ces immeubles ne sont pas amortis, mais réévalués le cas échéant.
- Immeubles du patrimoine administratif, notamment l'école : 3%
- Routes : 2,5%
- Conduites d'eau et d'épuration : 1,25%
- Véhicules : 10%
- Plan d'aménagement et planifications (PIEP, PGEE) : 10%
- Les subventions dont a bénéficié un investissement sont amorties au même taux que l'investissement lui-même.

1.3.3. Taux d'impôt

L'exercice 2022 a été marqué par la baisse du taux de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques, ainsi que sur le bénéfice et le capital des sociétés, de 86% à 83% de l'impôt cantonal. La contribution immobilière reste quant à elle fixée à 2‰.

2. Introduction

2.1. Réévaluation du patrimoine

La commune de La Verrerie a introduit MCH2 (modèle comptable harmonisé) au 1er janvier 2022. Ce nouveau modèle est basé sur le principe de « vérité du bilan » dénommé aussi « image fidèle du bilan ». A cet effet, la commune a réalisé la réévaluation de tous ses biens, soit :

- Le patrimoine financier, réévalué sur la base de sa valeur vénale. Il s'agit de la Croix Fédérale, de la PPE de la rue de l'Eglise 37, de l'ancienne école de Grattavache et de l'ancienne cure de Progens.
- Le patrimoine administratif, réévalué sur la valeur initiale d'acquisition ou de construction du bien, déprécié de sa valeur d'amortissement comptable en fonction de sa durée d'utilisation. L'amortissement des biens est linéaire. Il est à noter que seuls les investissements datant de moins de 20 ans ont été pris en compte, comme le permet LFCo. Ainsi, l'immeuble de l'administration communale, à , n'apparaît pas au bilan. Il en va de même de toutes les routes et conduites ayant plus de 20 ans.

La réévaluation du patrimoine administratif a généré une réserve de réévaluation qui doit être dissoute sur les dix prochains exercices comptables.

2.2. Résultats de l'exercice 2022

L'exercice 2022 boucle sur un bénéfice de fr. 530'373.03. Ce résultat s'explique, d'une part, par une bonne maîtrise des charges, mais surtout par des rentrées fiscales supérieures au budget.

Il est à relever que, exceptionnellement, les documents comptables ne présentent pas les chiffres de l'année précédente en regard de ceux de l'année 2022. En effet, en raison du changement de plan comptable, les données 2021 auraient dû subir un retraitement considérable afin de les rendre comparables au nouvel exercice. On a renoncé à ce retraitement.

Le compte des investissements présente des charges de fr. 337'037.80, essentiellement dans le dicastère des routes, et des produits de fr. 32'008.60.

3. Compte de résultats

3.1. Résultats selon les groupes par matière

CHARGES		Comptes 2022		Budget 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
30	Charges du personnel	829 868.25	-	792 489.00	-
31	Charges de biens et services et autres ch.	1 061 782.48	-	1 062 495.00	-
33	Amortissements du patrimoine administratif	410 009.05	-	406 736.70	-
34	Charges financières	79 394.75	-	76 330.00	-
35	Attributions aux financements spéciaux	116 017.45	-	97 182.00	-
36	Charges de transfert	3 223 689.25	-	3 371 143.00	-
37	Subventions redistribuées	-	-	-	-
38	Charges extraordinaires	-	-	-	-
39	Imputations internes	174 881.80	-	128 594.00	-
3	Total des charges	5 895 643.03	-	5 934 969.70	-
REVENUS		Comptes 2022		Budget 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
40	Revenus fiscaux	-	3 442 979.00	-	3 153 000.00
41	Revenus régaliens et de concessions	-	-	-	-
42	Taxes	-	1 152 384.52	-	782 700.00
43	Revenus divers	-	10 730.00	-	19 000.00
44	Revenus financiers	-	160 900.90	-	153 740.00
45	Prélèvements sur les financements spéc.	-	-	-	-
46	Revenus de transfert	-	1 200 034.40	-	1 508 917.75
47	Subventions à redistribuer	-	-	-	-
48	Revenus extraordinaires	-	284 105.44	-	250 000.00
49	Imputations internes	-	174 881.80	-	128 594.00
4	Total des charges	-	6 426 016.06	-	5 995 951.75
CLÔTURE		Comptes 2022		Budget 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
90	Clôture du compte de résultats	530 373.03	-	-	-
9	Comptes de clôture	530 373.03	-	-	-

3.2. Résultats selon les fonctions

Comptes de résultats		Comptes 2022		Budget 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	455 985.11	36 558.45	437 569.00	24 200.00
	Excédent de produits/charges	-	419 426.66	-	413 369.00
1	Ordre et sécurité publics - défense	179 357.57	159 735.52	239 346.25	188 871.00
	Excédent de produits/charges	-	19 622.05	-	50 475.25
2	Formation	2 194 612.20	474 837.19	2 045 012.20	317 798.00
	Excédent de produits/charges	-	1 719 775.01	-	1 727 214.20
3	Culture – Sports – Loisirs – Eglises	61 138.15	-	63 000.00	-
	Excédent de produits/charges	-	61 138.15	-	63 000.00
4	Santé	585 365.95	1 920.25	611 406.55	3 000.00
	Excédent de produits/charges	-	583 445.70	-	608 406.55
5	Prévoyance sociale	1 120 994.50	540 665.10	1 254 276.70	586 850.00
	Excédent de produits/charges	-	580 329.40	-	667 426.70
6	Traffic et télécommunication	482 294.92	140 085.40	474 447.00	106 616.00
	Excédent de produits/charges	-	342 209.52	-	367 831.00
7	Protection de l'environnement – amén. terr.	639 303.63	563 068.35	647 573.00	545 368.00
	Excédent de produits/charges	-	76 235.28	-	102 205.00
8	Economie publique	7 767.90	18 130.55	9 961.00	10 000.00
	Excédent de produits/charges	10 362.65	-	39.00	-
9	Finances et impôts	699 196.13	4 491 015.25	152 378.00	4 213 248.75
	Excédent de produits/charges	3 791 819.12	-	4 060 870.75	-
	Totaux	6 426 016.06	6 426 016.06	5 934 969.70	5 995 951.75
	Excédent de produits/charges	-	-	60 982.05	-

4. Crédit supplémentaire

Intitulé	Comptes 22	Budget 22	Dépassement	Taux dépassement	Justification
Frais de réceptions et délégations, cadeaux	14 670.75	5 000.00	9 670.75	193%	Souper des membres des commissions et jeunes citoyens; pas budgété correctement.
Soldes des pompiers	50 975.00	40 000.00	10 975.00	27%	Nombre d'interventions plus important que prévu. Déménagement des pompiers de St-Martin.
Autres charges de personnel des pompiers	7 607.30	1 000.00	6 607.30	661%	Cadeaux aux anciens membres; souper et agapes.
Contribution au cercle scolaire intercommunal	129 053.30	84 211.00	44 842.30	53%	Diverses charges attribuées au Cercle en cours d'année; pas budgété. En contrepartie, certaines charges disparaissent du groupe de compte 212. Davantage de secrétariat
Entretien des bâtiments scolaires	19 359.00	5 000.00	14 359.00	287%	Aménagements extérieurs, adaptations de portes, étanchéité. Mauvaise budgétisation.
Frais de repas à l'AES	33 787.95	27 000.00	6 787.95	25%	Augmentation du nombre d'enfants à midi.
Salaires conducteurs de bus scolaire	70 490.15	62 000.00	8 490.15	14%	Remplacement en raison d'arrêts maladie
Carburant pour véhicules scolaires	11 303.95	6 000.00	5 303.95	88%	Augmentation du prix du carburant. Davantage de kilomètres qu'au budget.
Prestations du personnel de Semsales	31 863.25	25 000.00	6 863.25	27%	Davantage de courses.
Matériel d'exploitation et fournitures pour les routes	17 864.22	2 000.00	15 864.22	793%	Erreur de budgétisation lors du passage MCH1 vers MCH2.
Frais de véhicules et de machines pour les routes	15 453.15	10 000.00	5 453.15	55%	Mauvaise budgétisation
Pertes effectives sur débiteurs impôts	19 671.20	8 000.00	11 671.20	146%	Pertes plus élevées que prévu.
Entretien des machines et mobilier du café	13 594.90	8 000.00	5 594.90	70%	Mauvaise budgétisation
Total			152 483.12		

Les dépassements supérieurs à 10% du montant inscrit au budget doivent être soumis à l'assemblée communale, en bloc, pour approbation. Le conseil communal s'est permis de ne retenir que les comptes dont le dépassement est supérieur à 5000 francs. La justification du dépassement est indiquée en regard de chaque compte. Pour l'exercice 2022, treize comptes sont concernés.

Le conseil sollicite de l'assemblée communale un **crédit supplémentaire fr 152'483.12** pour couvrir ces treize dépassements.

5. Compte des investissements

5.1. Aperçu du compte des investissements selon les groupes de matières

DEPENSES		Comptes 2022		Budget 2022	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50	Immobilisations corporelles	337 037.80	-	1 750 633.55	-
51	Investissements pour le compte de tiers	-	-	-	-
52	Immobilisations incorporelles	-	-	2 862.00	-
54	Prêts	-	-	-	-
55	Participations et capital social	-	-	-	-
56	Propres subventions d'investissements	-	-	-	-
57	Subventions des investissements à redist.	-	-	-	-
58	Investissements extraordinaires	-	-	-	-
5	Total dépenses	337 037.80	-	1 753 495.55	-
RECETTES		Comptes 2022		Budget 2022	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
60	Transferts d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
61	Remboursement de tiers	-	-	-	-
62	Transferts d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
63	Subventions d'investissements acquises	-	32 008.60	-	328 663.00
64	Remboursement de prêts	-	-	-	-
65	Report de participations	-	-	-	-
66	Remboursement de propres subventions	-	-	-	-
67	Subventions d'investissement à redistrib.	-	-	-	-
68	Recettes d'investissements extra.	-	-	-	-
6	Total recettes	-	32 008.60	-	328 663.00
CLÔTURE		Comptes 2022		Budget 2022	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
590	Report au bilan des recettes	32 008.60	-	-	-
690	Report au bilan des recettes	-	337 037.80	-	-

6. Tableau des flux de trésorerie

Comptes	Libellés	CHF
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
90	Clôture du compte de résultats	530 373.03
33	Amortissement du patrimoine administratif	410 009.05
35	Attributions aux financements spéciaux	116 017.45
45	Prélèvement sur les financements spéciaux	-
364	Réévaluation des prêts du patrimoine administratif	-
365	Réévaluation des participations du patrimoine administratif	-
466	Amortissements des subventions des investissements	52 367.85
389	Attributions aux capitaux propres	-
4490	Revalorisation du patrimoine financier	-
489	Prélèvement sur les capitaux propres	220 000.00
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		784 031.68
ACTIVITÉS D'OPÉRATION		
101	Variation des créances	99 005.50
102	Variation des placements financiers à court terme	-
104	Variation des actifs de régularisation	99 635.60
106	Variation des marchandises, fournitures et travaux en cours	-8 121.41
107	Variation des placements financiers à long terme	-
109	Variation des créances financements spéciaux et fonds capitaux de tiers	-
200	Variation des engagements courants	17 525.88
201	Variation des engagements financiers à court terme	-
204	Variation des passifs de régularisations	81 169.55
205	Variation des provisions à court terme	27 763.82
208	Variation des provisions à long terme	-138 000.00
209	Variation des engagements des financements spéciaux	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle		178 978.94
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
690 / 590	Résultat du compte des investissements	305 029.20
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		-305 029.20
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
2064	Variation des emprunts	-168 250.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement		-168 250.00
VARIATION DE TRESORERIE		489 731.42
FLUX DE TRESORERIE SELON BILAN		
100	Solde de trésorerie au 1er janvier	1 381 236.29
100	Solde de trésorerie au 31 décembre	1 870 967.71
VARIATION DE TRESORERIE SELON BILAN		489 731.42

Les liquidités ont augmenté de près de 500'000 francs durant l'année 2022, ceci après avoir remboursé des crédits pour fr. 168'250.- et avoir financé des investissements nets pour fr. 305'029.20.

7. Bilan

7.1. Bilan condensé

		1.1.2022	Augmentation	Diminution	31.12.2022
1	ACTIF	13 205 864.99	24 674 132.21	16 662 256.50	21 217 740.70
10	Patrimoine financier (PF)	4 007 859.34	17 400 051.72	13 491 170.54	7 916 740.52
100	Disponibilités et placements à court terme	1 381 236.29	6 782 891.62	6 293 160.20	1 870 967.71
101	Créances	1 618 378.62	6 686 704.42	6 785 709.92	1 519 373.12
104	Actifs de régularisation	230 861.05	190 311.25	289 946.85	131 225.45
106	Stocks	48 012.83	56 134.23	48 012.82	56 134.24
107	Placements financiers à long terme	39 040.00	-	-	39 040.00
108	Immobilisations corporelles PF	690 330.55	3 684 010.20	74 340.75	4 300 000.00
14	Patrimoine administratif (PA)	9 198 005.65	7 274 080.49	3 171 085.96	13 301 000.18
2	PASSIF	13 205 864.99	12 168 967.13	20 180 842.84	21 217 740.70
20	Capitaux de tiers	4 841 361.09	5 892 676.59	7 669 240.04	6 617 924.54
200	Engagements courants	186 296.80	5 334 629.62	5 352 155.50	203 822.68
204	Passifs de régularisation	19 602.45	19 602.45	100 772.00	100 772.00
205	Provisions à court terme	65 626.94	25 995.72	53 759.54	93 390.76
206	Engagements financiers à long terme	4 015 500.00	374 448.80	2 162 553.00	5 803 604.20
208	Provisions à long terme	138 000.00	138 000.00	-	-
209	Engagements envers finance. spéci. et fonds capitaux tiers	416 334.90	-	-	416 334.90
29	Capital propre	8 364 503.90	6 276 290.54	12 511 602.80	14 599 816.16
290	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	1 444 968.04	26 288.60	476 804.36	1 895 483.80
291	Fonds enregistrés sous capital propre	6 929.45	-	35 000.00	41 929.45
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	-	2 567 150.19	4 176 904.21	1 609 754.02
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	-	3 682 851.75	3 682 851.75	-
299	Excédent (+) ou Découvert (-) du bilan	6 912 606.41	-	4 140 042.48	11 052 648.89
2990	Résultat annuel	-	-	530 373.03	530 373.03
2999	Résultat cumulés des années précédentes	6 912 606.41	-	3 609 669.45	10 522 275.86
29990.00	Résultat cumulés des années précédentes	6 912 606.41	-	3 609 669.45	10 522 275.86

7.2. Détail des immobilisations

Numéro - Désignation	Année d'acquisition / de construction	Durée d'utilisation/ d'amortissement totale	Valeur résiduelle au
			31.12.2022
FC.96.9634.000.000.C - Parchets	2001	0	600 000.00
FC.96.9630.000.000.C - Croix-Fédérale Le Crêt	2001	0	1 300 000.00
FC.96.9631.000.000.C - PPE Le Crêt	2001	0	200 000.00
FC.96.9632.000.000.C - Ancienne école Grattavache	2001	0	1 200 000.00
FC.96.9633.000.000.C - Ancienne Cure Progens	2001	0	1 000 000.00
AC.61.6150.001.000.C - Route accès La Lessa 2006	2007	40	62 342.72
AC.61.6150.002.000.C - Accotement stabilisé La Verrerie 2009	2010	40	60 215.96
AC.61.6150.003.000.C - Trottoir vers les locatifs, La Verrerie 2014	2015	40	91 329.02
AC.61.6150.004.001.C - Routes AF, 1e étape 2019	2020	40	1 152 283.51
AC.61.6150.004.002.C - Routes AF, 2e étape 2021	2022	40	684 781
AC.61.6150.005.000.C - Réfection routes communales 2018	2019	40	243 618
AC.61.6150.006.000.C - Aménagement routes et trottoirs, Le Crêt 2004	2005	40	41 435
AC.61.6150.007.000.C - Réfection divers routes, Progens et Grattavache 2011	2012	40	86 005
AC.61.6150.008.000.C - Aménagement du virage de Creisoz Bourlet 2011	2012	40	41 730
AC.61.6150.009.000.C - Entretien routier Le Crêt 2008	2009	40	286 938
AC.61.6150.010.000.C - Place du village, route de la Grotte, Le Crêt 2009	2010	40	77 882
AC.61.6150.011.000.C - Réfection route Grand Pra 2008	2009	40	377 021
AC.61.6150.012.000.C - Réfection route Grange à Brelan 2011	2012	40	57 739
AC.61.6150.013.000.C - Réfection route de la Colline et trottoir La Verrerie 2022	2023	40	368 311
AC.61.6150.014.000.C - Aménagement carrefour Grattavache 2008	2009	40	56 075
AC.74.7410.001.000.C - Construction endiguements Chevillard 2004	2005	40	52 568
AC.74.7410.002.000.C - Pièges bois sur le Lavau 2014	2015	40	156 860
AC.71.7101.000.000.C - Conduites eau Clos Bertherin 2004	2005	80	39 198
AC.71.7101.002.000.C - Interconnexion réseau eau La Verrerie-Semsaes 2017	2018	80	369 915
AC.71.7101.003.000.C - Bouclage Monthésy 2017	2018	80	53 458
AC.71.7101.004.000.C - Bouclage Le Crêt - Fiaugères 2018	2019	80	32 423
AC.71.7101.005.000.C - Aménagement poste défense incendie La Verrerie 2012	2013	80	26 859
AC.71.7101.006.000.C - Conduite eau Grange à Brelan - Montborget 2019	2020	80	188 263
AC.72.7201.000.000.C - Collecteur eaux claires La Verrerie 2008	2009	80	53 559
AC.72.7201.001.000.C - Construction canalisations épuration Clos Bertherin 2004	2005	80	30 805
AC.72.7201.002.000.C - Construction canalisations hors zone Le Crêt 2008	2009	80	40 453
AC.72.7201.003.000.C - Construction canalisations hors zone Sionge 2008	2009	80	34 834
AC.77.7710.000.000.C - Réfection murs cimetière Le Crêt	2011	33	62 814
AC.02.0290.000.000.C - Chauffage à distance et aménagements	2023	33	69 159
AC.15.1500.000.000.C - Caserne des pompiers 2007	2008	33	281 616
AC.21.2170.000.000.C - Ecole et halle de sport 2018	2019	33	7 165 237
AC.82.8200.000.000.C - Forêts	2002	0	339 000
AC.21.2120.000.000.C - Bus scolaire 2015	2016	10	23 599
AC.02.0290.000.000.T - Chauffage à distance et aménagements	2022	0	0
AC.61.6150.004.003.T - Routes AF, 3e étape 2023	2021	0	263 932
AC.61.6150.013.000.T - Réfection route de la Colline et trottoir La Verrerie 2022	2021	0	0
AC.61.6150.015.000.T - Parking et trottoir Le Crêt 2024	2021	0	163 571
AC.71.7101.007.000.T - Déplacement conduite Progens 2021	2022	0	325
AC.82.8200.000.001.T - Parking Tourbières	2022	0	2 755
AI.79.7900.000.002.T - Plan d'aménagement local (PAL) 2021-2024	2021	0	44 642
AC.71.7101.001.000.C - Etude source du Moyon 2016	2017	10	24 118
AI.72.7201.000.000.C - Plan général d'évacuation des eaux 2019	2020	10	33 153
AI.79.7900.000.001.C - Plan d'aménagement local (PAL) jusqu'en 2020	2021	10	60 174
AC.15.1500.000.000.S - Subvention ECAB caserne pompiers 2007	2008	0	-60 764
AC.21.2170.000.000.S - Subvention bâtiment scolaire 2018	2019	0	-528 113
AC.61.6150.004.001.S - Subvention routes AF 1e étape 2019	2020	0	-407 925
AC.61.6150.004.002.S - Subvention routes AF 2e étape 2021	2022	0	-406 746
AC.61.6150.004.003.S - Subvention routes AF 3e étape 2022	2022	0	-131 625
AC.71.7101.002.000.S - Subvention ECAB 2017	2018	0	-216 225
AC.71.7101.006.000.S - Subvention ECAB 2019	2020	0	-120 569
AC.71.7101.900.000.S - 2022_Taxes de raccordements EP	2023	0	-32 009
AC.74.7410.001.000.S - Subvention endiguements Chevillard 2004	2005	0	-9 470
AC.74.7410.002.000.S - Subvention pièges à bois Lavau 2014	2015	0	-42 909

7.3. Tableau récapitulatif des immobilisations

Compte / Num. d'immobilisation	Désignation	Valeur d'acquisition / coût de	Amortissements	Valeur au bilan	Amortissement	Revalorisation / Dépréciation	Vente	Transfert	Valeur résiduelle
			cumulés au 31.12.2021	au 01.01.2022	annuel planifié 2022				au 31.12.2022
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		15 368 691.65	-5 902 283.24	9 129 370.61	-391 721.60	4 064 226.68	0.00	0.00	13 138 913.49
1400	Terrains (bâti et non bâti)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1401	Routes et voies de communication	4 080 303.60	-2 177 462.95	1 902 840.65	-102 007.60	1 518 564.37	0.00	368 310.90	3 687 708.32
1402	Aménagement des cours d'eau	291 654.10	-291 653.10	1.00	-7 291.35	216 718.98	0.00	0.00	209 428.63
1403	Autres ouvrages de génie civil	1 056 671.70	-817 627.34	239 044.36	-14 925.90	708 462.65	0.00	0.00	932 581.11
1404	Bâtiments	8 654 344.80	-1 698 326.80	6 956 018.00	-259 630.35	750 466.03	0.00	69 159.30	7 516 012.98
1405	Forêts	339 000.00	-338 999.00	1.00	0.00	338 999.00	0.00	0.00	339 000.00
1406	Biens meubles	78 664.00	-47 198.40	31 465.60	-7 866.40	0.00	0.00	0.00	23 599.20
1407	Installations en construction	868 053.45	-531 015.65	0.00	0.00	531 015.65	0.00	-437 470.20	430 583.25
1409	Autres immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
AUTRES IMMOBILISATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		182 874.05	-114 239.00	68 635.05	-18 287.45	67 097.49	0.00	0.00	117 445.09
1420	Logiciels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1421	Licences, droits d'utilisation, droits des marques	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1429	Autres immobilisations incorporelles	182 874.05	-114 239.00	68 635.05	-18 287.45	67 097.49	0.00	0.00	117 445.09
1441 à 1448	Prêts	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
145-1,-2,-4,-5,-6,-8	Participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1460 à 1469	Subventions d'investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PATRIMOINE FINANCIER		4 373 182.30	-3 682 851.75	690 330.55	0.00	3 609 669.45	0.00	0.00	4 300 000.00
1080	Terrains non bâtis	600 000.00	-600 000.00	0.00	0.00	600 000.00	0.00	0.00	600 000.00
1084	Bâtiments	3 773 182.30	-3 082 851.75	690 330.55	0.00	3 009 669.45	0.00	0.00	3 700 000.00
1086	Biens meubles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1087	Installations en construction	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1089	Autres immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS INSCRITES AU PASSIF		-2 130 544.40	2 130 544.40	0.00	52 367.85	-1 976 713.45	0.00	-32 008.60	-1 956 354.20
2068	Subventions d'investissement passif	-2 130 544.40	2 130 544.40	0.00	52 367.85	-1 976 713.45	0.00	-32 008.60	-1 956 354.20

7.4. Etat des capitaux propres

Capitaux propres au 1er janvier 2022			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2022				
Comptes	Libellés	CHF	Motif de l'augmentation			Motif de la diminution			Comptes	Libellés	CHF		
			Comptes	motif	CHF	Comptes	motifs	CHF					
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	1 444 968.04	Attributions aux FS, capitaux propres			450 515.76	Prélèvements sur les FS, capitaux propres			0.00	2900	Financement spéciaux enregistré sous capital propre	1 895 483.80
29001	Financement spécial, approvisionnement en eau	502 111.32	35	Equilibre du compte + Rééval MCH2	195 843.14	45			0.00	29001	Financement spécial, approvisionnement en eau	697 954.46	
29002	Financement spécial, traitement des eaux usées	942 856.72	35	Equilibre du compte + Rééval MCH2	254 672.62	45			0.00	29002	Financement spécial, traitement des eaux usées	1 197 529.34	
29003	Financement spécial, élimination des déchets	0.00	35		0.00	45			0.00	29003	Financement spécial, élimination des déchets	0.00	
29004	Financement spécial, entreprise électrique	0.00	35		0.00	45			0.00	29004	Financement spécial, entreprise électrique	0.00	
29005	Autres 1	0.00	35		0.00	45			0.00	29005	Autres 1	0.00	
29006	Autres 2	0.00	35		0.00	45			0.00	29006	Autres 2	0.00	
29007	Autres 3	0.00	35		0.00	45			0.00	29007	Autres 3	0.00	
29008	Autres 4	0.00	35		0.00	45			0.00	29008	Autres 4	0.00	
29009	Autres 5	0.00	35		0.00	45			0.00	29009	Autres 5	0.00	
Capitaux propres au 1er janvier 2022			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2022				
Comptes	Libellés	CHF	Motif de l'augmentation			Motif de la diminution			Comptes	Libellés	CHF		
			Comptes	motif	CHF	Comptes	motifs	CHF					
2950	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0.00	Attributions à la réserve liée au retraitement			0.00	Prélèvements de la réserve liée au retraitement			0.00	295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	1 609 754.02
29500	Patrimoine administratif, autres	0.00								29500	Patrimoine administratif, autres	1 609 754.02	
29501	Approvisionnement en eau	0.00								29501	Approvisionnement en eau	0.00	
29502	Traitement des eaux usées	0.00								29502	Traitement des eaux usées	0.00	
29503	Gestion des déchets	0.00								29503	Gestion des déchets	0.00	
29504	Entreprise électrique	0.00								29504	Entreprise électrique	0.00	
2960	Réserves liées au retraitement des placements financiers du PF	0.00	Attributions à la réserve liée au retraitement du PF			0.00	Prélèvements de la réserve liée au retraitement du PF			0.00	2960	Réserves liées au retraitement des placements financiers du PF	0.00
29600	Prêt à court terme	0.00								29600	Prêt à court terme	0.00	
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	motif	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	Libellés	CHF		
2980	Autres capitaux propres	0.00	Attributions aux autres capitaux propres			0.00	Prélèvements aux autres capitaux propres			0.00	2980	Autres capitaux propres	0.00
29800	Autres capitaux propres	0.00	3898		0.00	4898		0.00	29800	Autres capitaux propres	0.00		
299	Résultat annuel - excédent/découvert du bilan	10 522 275.86			530 373.03			0.00	299	Résultat annuel - excédent/découvert du bilan	11 052 648.89		
29990	Compte général	10 522 275.86	29900	Excédent (+)	530 373.03	29900	Déficit (-)	0.00	29990	Compte général	11 052 648.89		

7.5. Tableau des provisions

205 Provisions à court terme							
Compte de provisions	Libellés	Valeur comptable au 01.01.2022	Modification			Valeur comptable au 31.12.2022	Commentaire sur la modification et/ou le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
20500.20	Avance cnes du Service social	65 626.94	25 995.72			93 390.76	Montant dû aux quatre communes du Service

208 Provisions à long terme							
Compte de provisions	Libellés	Valeur comptable au 01.01.2022	Modification			Valeur comptable au 31.12.2022	Commentaire sur la modification et/ou le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
20860.00	Provison assainissement Caisse de pension Etat de Fribourg	138 000.00		77 565.81	60 434.19	0.00	Utilisation et dissolution du solde budgété en trop

Total des provisions à court terme	65 626.94	25 995.72	0.00	0.00	93 390.76	
Total des provisions à long terme	138 000.00	0.00	77 565.81	60 434.19	0.00	
Total des provisions	203 626.94	25 995.72	77 565.81	60 434.19	93 390.76	

7.6. Tableau des garanties et participations

Nom, siège, forme juridique	Domaine d'activité	Capital	Part de propriété	Part des voix E = Exécutif / L = Législatif	Autres détenteurs de parts importantes	Valeur comptable au 31.12	Valeur d'acquisition	Norme de présentation des comptes (mch1, mch2, CO, etc)	Flux financiers pendant l'exercice	Engagements hors bilan
Associations de communes										
Association de l'Ecole du cycle d'orientation de la Veveyse	Ecole obligatoire	1 275 868	5.377%	E = 1/14 L = 3/34	Communes de la Veveyse	0	0	MCH2	479 433	1 504 684
Réseau santé et social de la Veveyse	EMS et soins à domicile	8 967 181	5.474%	E = 1/10 L = 3/34	Communes de la Veveyse	0	0	MCH2	348 834	1 860 118
Association pour l'épuration des eaux Veveyse Oron Glâne	Epuration	2 715 425	4.1%	E = 0 L = 1/24	14 communes	0	0	MCH2	84 252	111 332
AVGG	Adduction d'eau	4 071 038	10.10%	E = 0/7 L = 4/35	9 communes	0	0	MCH2	179 983	-451 467
Personnes morales de droit privé										
SAIDF	Déchets	27'000'000	841/675'000	E = 0 L = 841/675'000	Communes, Etat, Groupe E	33640	33640	CO		0

8. Indicateurs financiers

8.1. Taux d'endettement net

Capitaux de tiers		6 617 924.54
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+	3 065 994.29
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	1 956 354.20
Patrimoine financier	-	7 916 740.52
= Dette nette		-189 175.89
Revenus fiscaux		3 442 979.00
TAUX D'ENDETTEMENT NET (Dette nette / Revenus fiscaux)		-5.49%

Remarque : des revenus fiscaux inhabituels et uniques (droits de succession, impôts sur les gains immobiliers, etc.) peuvent influencer la valeur de l'indicateur et leurs effets doivent être pris en compte lors de l'interprétation de l'indicateur ou lors de comparaisons.

Valeurs indicatives :

< 100% bon

100% – 150% suffisant

> 150% mauvais

8.2. Degré d'autofinancement

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle :

Haute conjoncture : > 100%

Cas normal : 80 -100%

Récession : 50 – 80%

Voir page suivante.

Solde du compte de résultats		530 373.03
Amortissement du PA	+	410 009.05
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	116 017.45
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-
Réévaluations emprunts PA	+	-
Réévaluations participations PA	+	-
Amortissements des subventions d'investissements	+	-
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	-	52 367.85
Attributions au capital propre	+	-
Prélèvements sur le capital propre	-	220 000.00
Réévaluations PA	-	-
= Autofinancement		784 031.68
Immobilisations corporelles		337 037.80
Investissements pour le compte de tiers	+	-
Immobilisations incorporelles	+	-
Prêts	+	-
Participations et capital social	+	-
Propres subventions d'investissements	+	-
Investissements extraordinaires	+	-
= Investissements bruts		337 037.80
T transferts d'immobilisations corporelles dans le PF		-
Remboursements	+	-
Vente d'immobilisations incorporelles	+	-
Subventions d'investissements acquises	+	32 008.60
Remboursement de prêts	+	-
T transfert de participations	+	-
Remboursement de propres subventions d'investissement	+	-
Recettes d'investissement extraordinaires	+	-
= Recettes d'investissement		32 008.60
Investissements bruts		337 037.80
Recettes d'investissement	-	32 008.60
= Investissements nets		305 029.20
DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT		257%
(Autofinancement / Investissements nets)		

8.3. Part de la charge d'intérêts

Charges d'intérêt		15 957.75
Revenus des intérêts	-	15 703.90
= Charges d'intérêts net		253.85
Revenus fiscaux		3 442 979.00
Patentes et concessions	+	-
Taxes	+	1 152 384.52
Revenus divers	+	10 730.00
Revenus financiers	+	160 900.90
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	-
Revenus de transfert	+	1 200 034.40
Revenus extraordinaires	+	284 105.44
Prélèvement sur le capital propre	-	220 000.00
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	220 000.00
= Revenus courants		6 251 134.26
PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS		0.004%
(Charges d'intérêts net / Revenus courants)		

Cet indicateur renseigne sur la part du «revenu disponible» absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée.

Valeurs indicatives :

0% – 4% bon

4% – 9% suffisant

> 9% mauvais

8.4. Dette brute par rapport aux revenus

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

Valeurs indicatives :

< 50% très bon

50% – 100% bon

100% – 150% moyen

150% – 200% mauvais

> 200% critique"

Voir page suivante.

Engagements courants		203 822.68
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+	3 065 994.29
Engagements financiers à court terme	+	-
Engagements financiers à long terme	+	5 803 604.20
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	1 956 354.20
= Dette brute		7 117 066.97
Revenus fiscaux		3 442 979.00
Taxes	+	1 152 384.52
Revenus divers	+	10 730.00
Revenus financiers	+	160 900.90
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	-
Revenus de transfert	+	1 200 034.40
Revenus extraordinaires	+	284 105.44
Prélèvement sur le capital propre	-	220 000.00
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	220 000.00
= Revenus courants		6 251 134.26
DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS		114%
(Dette brute / revenus courants)		

8.5. Proportion des investissements

Immobilisations corporelles		337 037.80
= Investissements bruts		337 037.80
Charges de personnel		829 868.25
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	+	1 061 782.48
Charges financières	+	79 394.75
Charges de transfert	+	3 223 689.25
= Dépenses courantes		5 194 734.73
Dépenses courantes		5 194 734.73
Investissements bruts	+	337 037.80
Dépenses totales		5 531 772.53
PROPORTION DES INVESTISSEMENTS		6%
(Investissements bruts / Dépenses totales)		

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité

Valeurs indicatives :

- < 10% effort d'investissement faible
- 10% – 20% effort d'investissement moyen
- 20% – 30% effort d'investissement élevé
- > 40% effort d'investissement très élevé

8.6. Part du service de la dette

Charges d'intérêts		15 957.75
Revenus des intérêts	-	15 703.90
Amortissements du patrimoine administratif	+	410 009.05
Dissolutions des subventions d'investissements portées au passif	-	52 367.85
= Service de la dette		357 895.05
Revenus fiscaux		3 442 979.00
Taxes	+	1 152 384.52
Revenus divers	+	10 730.00
Revenus financiers	+	160 900.90
Revenus de transfert	+	1 200 034.40
Revenus extraordinaires	+	284 105.44
Prélèvement sur le capital propre	-	220 000.00
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	220 000.00
= Revenus courants		6 251 134.26
PART DU SERVICE DE LA DETTE		6%
(Service de la dette / Revenus courants)		

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manœuvre budgétaire plus restreinte.

Valeurs indicatives

< 5% charge faible

5% – 15% charge acceptable

> 15% charge forte

8.7. Dette nette par habitant en francs

Capitaux de tiers		6 617 924.54
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+	3 065 994.29
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	1 956 354.20
Patrimoine financier	-	7 916 740.52
= Dette nette		-189 175.89
Population résidente permanente		1 301
DETTE NETTE PAR HABITANT		-145.41

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

Valeurs indicatives :

- < 0 CHF patrimoine net
- 0 – 1'000 CHF endettement faible
- 1'001 – 2'500 CHF endettement moyen
- 2'501 – 5'000 CHF endettement important
- > 5'000 CHF endettement très important

8.8. Taux d'autofinancement

Solde du compte de résultats		530 373.03
Amortissement du PA	+	410 009.05
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	116 017.45
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	-	52 367.85
Prélèvements sur le capital propre	-	220 000.00
= Autofinancement		784 031.68
Revenus fiscaux		3 442 979.00
Taxes	+	1 152 384.52
Revenus divers	+	10 730.00
Revenus financiers	+	160 900.90
Revenus de transfert	+	1 200 034.40
Revenus extraordinaires	+	284 105.44
Prélèvement sur le capital propre	-	220 000.00
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	220 000.00
= Revenus courants		6 251 134.26
TAUX D'AUTOFINANCEMENT		13%
(Autofinancement / Revenus courants)		

Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

Valeurs indicatives :

- > 20% bon
- 10% – 20% moyen
- < 10% mauvais

8.9. Indicateurs : récapitulation et comparaison

Le tableau suivant récapitule les huit indicateurs et présente, pour l'exercice 2022, les indicateurs de cinq communes de taille et capacité financière similaires.

	La Verrerie	Fétigny	Villorsonnens	Plasselb	Treyvaux	Heitenried
1. TAUX D'ENDETTEMENT NET	-5%	-40%	258%	266%	49%	30%
2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT	257%	30%	19%	31%	23745%	100%
3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS	0%	0%	1%	1%	1%	0%
4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS	114%	71%	211%	223%	105%	92%
5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS	6%	40%	44%	42%	1%	13%
6. PART DU SERVICE DE LA DETTE	6%	4%	6%	10%	7%	6%
7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS	-145	-320	6 759	7 934	1 557	744
8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT	13%	15%	10%	16%	27%	12%